


Eau & assainissement

La compétence "Eau et assainissement" est du ressort de Grenoble Alpes Métropole. De la protection de la ressource en eau au traitement des eaux usées, en passant par la distribution d'eau potable aux habitants, la Métropole gère ainsi l'intégralité du cycle de l'eau sur les 49 communes de son territoire.

Eau potable

Abonnement, facturation, suivi de consommation, problème technique... La Métropole a confié le soin à la société publique locale Eaux de Grenoble Alpes le soin de gérer toute la relation à l'usager.

Pour gérer votre abonnement au service de l'eau potable, vous pouvez vous connecter au site web www.eauxdegrenoblealpes.fr 

Eaux de Grenoble Alpes vous propose les services en ligne suivants :

- Gérer votre contrat : vous abonner, résilier votre abonnement, entrer en contact directement avec le service gérant votre contrat
- Gérer vos factures : souscrire à la mensualisation et à la facture électronique, payer votre facture en ligne en toute sécurité...
- Transmettre votre relevé de compteur pour une facturation au plus juste
- Suivre votre consommation
- Signaler un problème d'alimentation
- Déposer une demande de devis pour un branchement neuf

Vos interlocuteurs

Un point d'accueil mutualisé eau potable pour le secteur métropolitain nord/ouest est situé sur la commune de Seyssinet-Pariset au 16 rue Roger Barbe.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30-12h / 13h30-17h

Renseignement : 04 57 38 47 95

En cas de problème technique

- en journée : contacter le 0 800 500 048 (N° gratuit à partir des téléphones fixes et portables)

→ le soir et le week-end, uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente : contacter l'équipe d'astreinte au 04 76 98 24 27



+ d'infos : www.lametro.fr/218-eau-potable.htm ↗

Assainissement

Vous avez un problème lié au réseau ? Vous constatez un problème lié aux eaux pluviales ?

Vous construisez ?

Vous êtes un professionnel ?

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre entreprise pour limiter la pollution de vos rejets ?

Vous souhaitez comprendre le coût de l'assainissement ?

Vous voulez découvrir la station d'épuration Aquapole ?

Vous souhaitez en savoir plus sur la régie d'assainissement et le rôle de Grenoble-Alpes Métropole ?

Contactez la régie au 04 76 59 58 17. Un dispositif d'accueil est disponible en permanence. En dehors des heures ouvrables, vous serez guidé pour contacter le service d'astreinte réservé aux interventions d'urgence.



+ d'infos : www.lametro.fr/257-acteur-de-l-assainissement.htm ↗



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE
36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00